

**Veille médiatique générale pour l’Ecole polytechnique et l’Institut polytechnique de Paris (IP Paris)**

**MX25-082**

**CADRE DE RÉPONSE TECHNIQUE (CRT)**

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : 02/02/2026 – 15h00 (heure de Paris)**

**Le candidat a obligation de remplir le cadre de réponse technique.**

**Les items demandés dans ce cadre de réponse devront obligatoirement être renseignés dans ce document (même s’ils sont également abordés dans le mémoire technique). Ne seront pas pris en compte les renvois systématiques sur la totalité du cadre de réponse à des numéros de page sur un document annexe sous peine de rejet de l’offre.**

**A titre exceptionnel, il sera possible de compléter certains champs en renvoyant de manière précise vers le(s) titre(s) et le(s) page(s) d’une documentation annexe transmise avec la réponse ou du mémoire technique.**

**Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, durant toute la durée du marché, de procéder à des contrôles sur chaque élément déclaré dans ce cadre technique et le cas échéant d’appliquer les pénalités prévues au CCAP en cas de manquement.**

**Tout changement sur l’un des éléments déclarés dans le CRT intervenant en cours d’exécution du présent marché doit être immédiatement déclaré au pouvoir adjudicateur.**

**Le candidat est invité à compléter le présent document avec le plus grand soin, en respectant les consignes suivantes :**

**- une réponse adaptée aux spécificités de la consultation. Il ne devra pas non plus constituer en un recueil d'informations générales,**

**- maximum 40 pages,**

**- format A4,**

**- document unique, d'un seul tenant (contenu dans un unique fichier numérique), sans annexes dissociées.**

**I - PRESENTATION DU CANDIDAT\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

A titre informatif, ces données ne seront pas notées dans l’analyse des offres.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom ou raison sociale** |  |
| **Adresse, téléphone, courriel, site internet,** |  |
| **N° SIRET** |  |
| **PME** | OUI NON |
| **Les horaires d’ouverture du candidat** |  |
| **Interlocuteur désigné pour le contact commercial (nom, prénom, qualité, coordonnées)** | Nom et prénom de l'interlocuteur privilégié et ses coordonnées :  Téléphone : ………………………  Portable : …………………………  Courriel : ……………………@.......................  Horaires d'ouverture : ………………………  Ces informations importantes serviront pour la prise de commande |
| **Suppléant de la personne dédiée pour le contact commercial (nom, prénom, qualité, coordonnées)** | Nom et prénom du suppléant et ses coordonnées :  Téléphone : ………………………  Portable : …………………………  Courriel : ……………………@.......................  Horaires d'ouverture : ………………  Ces informations importantes serviront pour la prise de commande |
| **Interlocuteur désigné pour les problèmes administratifs**  **(Nom, prénom, qualité, coordonnées)** |  |

* **Critère 1 – Valeur technique, 35 points**

**Sous-critère 1.1 : Qualité et pertinence de la méthodologie prévue pour l’exécution des prestations, 15 points**

Le candidat présente de façon détaillée la méthodologique qu’il s’engage à déployer pour la réalisation de la veille médiatique et la revue de presse. Le candidat est par ailleurs invité à présenter précisément les modalités de renouvellement chaque année des accords concernant les droits de diffusion et les droits d’auteurs des titres qui font partie de son corpus.

Le candidat devra par ailleurs préciser dans son dossier technique les modalités de rétribution des droits d’auteur en liaison avec le CFC pour la France et préciser la nature des droits redevables à l’international.

**Sous-critère 1.2 : Pertinence des moyens humains et techniques dédiés à l’exécution des prestations, 10 points**

Le candidat présente de façon détaillée les moyens humains affectés à l’exécution des prestations. A ce titre, il indiquera leurs qualifications et leurs expériences. Il désignera également un interlocuteur unique dédié aux échanges intervenant avec l’Ecole pendant l’exécution des prestations ;

Le candidat présente de façon détaillée les moyens dédiés à l’exécution des prestations en précisant les outils et logiciels utilisés pour réaliser la veille médiatique (nombre, type de supports et liste des sources couvertes pour la veille médiatique…), suivi de la prestation et assistance technique**.**

**Sous-critère 1.3 :** **Un exemple concret de facturation des prestations (décomptes d’unité, …), 5 points**

Le candidat fournit un exemple concret de facturation des prestations (décompte d’unités, etc…).

**Sous-critère 1.4 :** **Engagements du candidat en matière de développement durable, 5 points**

Le candidat indiquera et détaillera ses engagements qui seront mis en place dans le cadre de l’exécution des prestations conformément à la clause environnementale du CCAP.

* **Critère 2 – Pertinence et ergonomie des revues de presse, 15 points**

Le candidat fournit trois exemples de revues de presse, pour des structures spécialisées dans l’enseignement supérieur, de la recherche et de l’innovation